

## **Autour du concept d'agentivité**

Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives Méditerranées*, N°41, sous la dir. d'Anne Montenach, 2012, p. 25-34. [Intervention, en tant que discutant, dans une journée d'études sur l'agency et les études de genre].

Version de l'auteur

A la question posée dans la présente rencontre, - en quoi l'agency est-il un concept opératoire dans les études sur le genre ? - , et en tant que discutant autour des premières interventions, je me propose d'esquisser les contours de l'agency, tout en restant au plus près d'une réflexion conceptuelle associée à des événements historiques précis. Puis nous tentons de présenter des ouvertures complémentaires, avec l'objectif, en tant qu'analyste du discours et historien des concepts<sup>1</sup>, de situer le concept d'agency dans une histoire discursive du social.

## **Un paradigme multidimensionnelle de l'agentivité**

Nous souhaitons d'abord souligner en quoi l'œuvre de Judith Butler<sup>2</sup>, - en partant de la manière dont elle est abordée dans la première communication de Nathanaël Wadbled et Angèle Kuri<sup>3</sup> -, constitue une approche particulièrement originale du concept d'agency dans la mesure où ces chercheuses précisent bien ce qui relève, dans ce concept, d'une dimension ontologique propre à la subjectivation "primaire" par contraste avec une approche immédiate en terme de conscience de soi.

Sur la scène originaire, là où le sujet est interpellé par le fait d'un nom, quelqu'un existe socialement par le langage, donc quelqu'un parle. Quelque chose/Quelqu'un existe et quelqu'un parle, tel est le fondement à la fois empirique et ontologique de toute subjectivation, comme nous l'avons déjà précisé<sup>4</sup>. Pour sa part, Judith Butler nous situe d'emblée sur le terrain d'une subjectivation qui précède la conscience de soi, tout en étant au plus proche du langage. A ce titre le sujet n'est pas donné d'emblée, mais il est interpellé par quelque chose qui le subordonne, au titre même du fait qu'il parle. Ainsi, l'acte

---

<sup>1</sup> Voir sur ce point notre ouvrage *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006.

<sup>2</sup> Nous pensons avant tout, en traduction française, à son ouvrage sur *La vie psychique au pouvoir*, Paris, Léo Scheer, 2002 (édition originale, 1997). Mais aussi à ses ouvrages sur *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2005; *Humain, inhumain. Le travail critique des normes*. Entretiens, Paris, Editions Amsterdam, 2005. *Le récit de soi*, Paris, PUF, 2007.

<sup>3</sup> Pour notre part, nous l'avons abordée, sous un angle quelque peu différent, dans notre texte sur "Ecriture-femme, souffrance de soi et conscience singulière du temps", en cours de publication dans l'ouvrage *Ecritures des corps, construction de soi* sous la direction d'Isabelle Luciani et Emmanuelle Chaperon.

<sup>4</sup> Dans la postface de notre ouvrage *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, op. cit.

même d'énoncer un nom nous renvoie à quelque chose qui existe socialement et qui parle dans un espace donné. Une telle prise en charge originaire du sujet, dans le langage même, procède d'une subjectivation, certes subordonnée à une domination, mais qui permet, par retournement, la formation d'une conscience de soi située donc de manière seconde dans le processus de subjectivation. L'importance d'une telle approche de la scène originaire d'interpellation du sujet prend toute son importance dans le cas du genre.

De fait, une telle dimension ontologique du sujet met en évidence une scène d'interpellation, comme condition de possibilité d'une action propre des femmes face au pouvoir dominant. L'agency renvoie alors à une *puissance d'agir* qui n'est pas une volonté inhérente au sujet, plus ou moins attestée, mais le fait d'une individu qui se désigne comme sujet sur une scène d'interpellation marquant la forte présence d'un pouvoir dominant. A ce titre, rendre compte de soi, dans telle ou telle action féminine, part nécessairement d'une ontologie du soi, en constituant une économie de soi et une performance du soi qui permettent de négocier son autonomie - plus le sujet explicite le modèle qui le détermine, plus il se donne une puissance d'agir - sur la base d'une telle singularité précisée dans l'immanence même de sa parole.

De cette approche, on peut conclure que le fait même d'identifier dans les actions féminines une scène linguistique originaire permet au sujet de se produire par sa propre action. La puissance d'agir n'est ici possible que par le maintien de la scène originaire, qui permet des réappropriations, donc l'ouverture d'un champ des possibles sur la base des conditions originaires d'une certaine puissance d'agir, ce qui explique l'extrême complexité des recontextualisations, des formations identitaires associées à un tel mécanisme d'interpellation dans le champ du genre

A cette approche ontologique de l'agency féminine s'ajoute, dans les travaux présentés au cours de la matinée, une approche à la fois sociohistorique et pragmatique, dans la mesure où elle prend en compte des espaces sociaux bien délimités, des conjonctures historiques bien précises, des situations de discours bien contextualisées. D'abord, il s'agit des salons, avec l'exemple du salon parisien du XIX<sup>ème</sup> siècle de Juliette Adam. Un tel espace devient, à l'initiative de l'action féminine, espace de liberté politique, instrument d'action politique et point de rassemblement de l'opposition libérale dans la mesure où s'y précise une capacité pragmatique à l'action au sein de la vie politique française sous la forme d'une action de support, d'accompagnement et de guide.

Ainsi se substitue aux traditions initiatiques des anciens régimes un espace propice à la définition d'une "science politique" directement en prise sur l'évaluation de la pratique de l'exercice individuel du pouvoir. Aussi se précise une capacité d'agir lié à l'existence d'un combat politique généralisé entre deux

modèles de société, deux modèles de sociabilité jusque dans la politique internationale

Venons maintenant au cas tout aussi significatif sur le plan historique, présenté par Meritxell Simon-Martin de Barbara Bodichon, femme philanthrope et peintre de surcroît, connue à travers sa correspondance. Nous touchons là au problème de l'approche, à part entière, de l'agentivité du pouvoir féminin dans une conjoncture donnée, ce que nous appelons l'agentivité historique. Présentement le pouvoir féminin se décline en plusieurs temps: une tactique particulière par rapport aux structures de domination, une relative autonomie dans les choix des moyens de contrôle de sa vie, une capacité à résister au discours dominant et enfin, au niveau le plus général, une action (historical agency) propice au changement. Ici la correspondance féminine est à la fois source de connaissance et outil critique en vue d'une réappropriation de "la production féminine" sur la base d'un "activisme" féminin identifiable dans la désignation de toute une série d'actes.

Une telle présentation théorique, publique et historique du paradigme de l'agentivité permet en fin de compte de rendre compte de la catégorie de genre dans sa multi-dimensionnalité. Il s'agit bien de situer les constructions discursives propices à l'auto-détermination de la capacité d'action des femmes dans un espace maximal. Il en est de même dans le cas des possessions féminines en Afrique abordée par Cariner Plancke. Certes il s'agit ici plus d'appréhender les potentialités d'une énergie féminine propre qu'une capacité spécifique à détenir un pouvoir précis. Cependant, il en ressort une multidimensionnalité des ressorts associés à la possession féminine, sorte de médium cosmique et particulièrement propice au développement d'une énergie spirituelle.

Peut-on développer d'autres aspects de l'agentivité, donc donner à ce concept, à vocation généralisante, c'est à dire encore plus d'ampleur dans le champ de l'histoire, l'histoire des concepts incluses ? Et selon quelles orientations conceptuelles ?

### **L'apport de la question de l'intentionnalité**

Si l'on prend en compte l'œuvre du principal historien des concepts, Quentin Skinner, et la manière dont il situe la question de l'intentionnalité au centre de son approche, nous pouvons poser le problème de l'action des femmes en terme d'agency selon un point de vue quelque peu différent, certes moins ontologique, mais plus orienté vers la question de l'action linguistique, donc de la performativité des actions féminines, c'est-à-dire de la manière dont les femmes et les hommes caractérisent la réflexivité de leurs actions.

Quentin Skinner<sup>5</sup> précise que l'important n'est pas de connaître la signification de ce qu'un auteur(e) a dit et a fait. La question posée se décline plutôt en deux temps, intimement liés : 1° Qu'est-ce que l'auteur(e) a fait en disant ce qu'il dit ? Quelle est la signification de cette action linguistique (linguistic action) ? 2° Qu'est-ce que l'auteur(e) a voulu signifier en écrivant d'une façon particulière ? Quelles sont ses intentions en exprimant cette chose particulière ?

Il s'agit donc d'établir un lien entre les significations (générales) et les intentions (particulières) de l'auteur(e)/acteur(e) dans l'acte d'interprétation lui-même. Ainsi le rôle de l'historien du discours consiste à mettre en valeur les intentions de l'auteur(e) dans le fait même d'écrire ce qu'il écrit, sans pour autant conférer à ces intentions une valeur finale dans l'interprétation, par exemple sous la forme d'une prise de conscience d'un contenu finalisé de pensée par l'auteur lui-même. Nous retrouvons ici le même souci que Judith Butler de ne pas immédiatement finaliser la conscience de soi, critère méthodologique fort important en histoire du genre.

A ce titre, les intentions d'un auteur(e) doivent avoir un caractère conventionnel, réglé pour pouvoir être intelligibles, donc ouvertes à la compréhension historique. Situés hors de toute prétention à la maîtrise du savoir, donc de tout privilège de la conscience, ces états intentionnels, permettent, par leur capacité à rendre possible la réalisation d'un état de choses, de positionner un argument en contexte, c'est-à-dire de façon particulière : ils contribuent donc à un traitement adéquat d'un état de choses appréhendé sous la description discursive que l'auteur(e) en donne. Cet auteur(e) se voit ainsi conféré une certaine force illocutionnaire, par sa capacité à « performer » un acte dans sa façon même de faire ce qu'il dit, c'est-à-dire à s'insérer dans une « action linguistique » (linguistic action) qui, en plus qu'elle dit quelque chose, produit quelque chose en le disant. Skinner ouvre ainsi une perspective de recherche sur le changement conceptuel dans l'histoire qui révoque tout surplomb de la pensée sur l'action au profit d'un déploiement de la pensée, aussi abstraite soit-elle, dans le champ même l'action. Plus précisément, il aborde l'histoire des concepts dans les termes d'une *action linguistique* qui confère au discours politique une place essentielle dans la théorisation du politique.

L'ouvrage récemment publié, dans la collection *Studies in the History of Political Thought* sur *Auguste Comte et John Stuart Mill. On sexual equality*,<sup>6</sup> donc en histoire des concepts, montre bien la nécessité d'associer à ce champ de recherche une réflexion sur l'agentivité féminine. En terme de genre, il s'agit

---

<sup>5</sup> Quentin Skinner, *Visions of Politics. Volume 1. Regarding Method*, Cambridge University Press, 2002.

<sup>6</sup> Vincent Guillin, *Auguste Comte and John Stuart Mill. On sexual equality. Historical, methodological and philosophical issues*, Brill, Leiden-Boston, 2009.

bien d'un point de vue intentionnel sur la capacité d'un auteur(e) à rendre compte de la possible réalisation d'un état de choses à venir, l'égalité sexuelle, dans un lien étroit entre un argument et l'action féminine proprement dite, donc dans la mise en évidence d'un argument en acte.

Une telle dimension intentionnelle de l'argumentation productrice de concepts trouve ici son point d'impact, à travers la correspondance entre Auguste Comte et John Stuart Mill, dans l'abord du problème de l'émancipation féminine. Partant de la subjection "naturelle" des femmes, Vincent Guillin montre que le débat entre ces deux grands théoriciens porte sur la physiologie de l'esprit et le poids des facteurs environnementaux dans sa détermination proprement genrée. Centré un temps sur la possibilité, vite écartée, d'une science de la formation du caractère, en particulier féminin, ce débat, surtout à l'initiative de Stuart Mill et de sa réflexion sur *The Subjection of Women*, apporte surtout des éléments intéressants sur le concept de nature humaine d'un point de vue genré.

A l'époque de cet échange entre scientifiques, le point de vue courant sur l'origine naturelle de la subordination sociale des femmes est mis en cause par le recours à l'analogie. Si les sociétés modernes se caractérisent, en comparaison avec les sociétés anciennes, par la possibilité, dans le principe même, pour tout homme de choisir son action par le développement de ses facultés propres, on ne peut exclure la femme d'un tel processus principiel d'autonomie dans l'action. Un tel argument analogique, au plus près du principe originel, donc de nature ontologique une fois de plus, introduit d'emblée la nécessité d'une émancipation immédiate des femmes à l'horizon d'une rhétorique de l'action.

Il s'agit donc, dans la suite des propositions méthodologiques de Quentin Skinner, de penser le changement conceptuel de manière active, c'est-à-dire dans une perspective rhétorique. Les catégories propres à valoriser l'émancipation féminine, et les actions qui s'y associent, sont situées dans une chaîne argumentative - ici par le recours à la figure rhétorique de l'analogie - à qui le contexte et sa connaissance donnent valeur d'acte. C'est ainsi que toute action langagière, jusque dans la formulation du concept, attestée à propos de l'émancipation féminine, est reconnue comme une action à part entière, et met donc en évidence une dimension intentionnelle de l'agentivité féminine.

## L'approche d'une raison particulière

Peut-on aborder aussi la question de l'agentivité féminine sous l'angle d'une raison particulière, dont l'usage est attestée dans l'histoire des femmes ? Une raison particulière s'entend ici d'une raison que l'on peut cerner sous une catégorie précise, voire en mesurer la valeur idéal-typique, dans des contextes historiquement descriptibles.

Prenons l'exemple d'une raison particulière qui marque dans ses effets la société française, la raison familiale étudiée par Anne Verjus dans l'espace des relations entre hommes et femmes<sup>7</sup>. Dans un premier temps, Anne Verjus s'est intéressée à la question des femmes et du vote, en vue de circonscrire la catégorie politique de famille dont elle montre qu'elle est fortement structurante de la construction politique de la citoyenneté entre 1789 et 1848<sup>8</sup>. A partir d'un corpus d'ouvrages d'auteurs, d'articles de journaux, de débats parlementaires, et surtout de lois électorales, nous voyons comment le lien familial devient une catégorie du droit électoral dans les premières décennies du 19<sup>ème</sup> siècle.

C'est le modèle politique de la famille qui est le garant de l'unité d'action des hommes et des femmes dans le tout politique : ainsi la femme n'est pas vraiment exclue de la nation, elle marque son appartenance concrète à la communauté réelle des citoyens en tant que membre actif de la famille. Bien sûr, il persiste une différence considérable entre les sexes, ne serait-ce que par la domination du chef de famille sur son épouse, mais cette différence n'a rien de contradictoire avec une analyse qui met en valeur la dimension progressiste du trajet de la naturalité de la société familiale à l'artificialité de la société politique, saisi sous diverses formes d'action.

La figure fondatrice de l'individu-nation est ici assimilée au citoyen d'une famille sexuellement différenciée, socialement hiérarchisée, politiquement unie : le chef de famille, un homme représentatif de l'autorité politique, est le garant des intérêts de tous, femmes incluses. Ainsi sa capacité censitaire à devenir électeur est évalué, si nécessaire, à partir de l'ensemble des contributions des membres, hommes ou femmes, de sa famille. L'avènement de « la communauté naturelle » des hommes en 1848, avec l'apparition du suffrage universel masculin, rompt donc avec un tel suffrage familialiste, et marque ainsi l'abandon, dans le droit électoral, de l'individu(e) « social(e) », au profit d'un

---

<sup>7</sup> Anne Verjus, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2010.

<sup>8</sup> Anne Verjus, *Le cens de la famille. Les femmes et le vote, 1789-1848*, Paris, Belin, collection « socio-histoires », avec une préface de Mona Ozouf, 2002.

homme sans qualités, « l'individu abstrait de la démocratie », mais apte à l'action politique. Politiquement affranchie de la famille, la femme peut alors développer ses propres revendications dans la perspective de son inclusion politique. Certes l'autorité juridique du chef de famille est toujours là, mais elle ne renvoie plus à la famille comme unité socio-naturelle, mais concerne un groupe social constitué de personnes distinctes, individualisées dans leur hiérarchie même.

De ce point de vue sur la famille comme catégorie politique inscrite à l'horizon de l'agentivité, venons-en au moment révolutionnaire lui-même, à l'aide du second travail d'Anne Verjus. Dès le départ, la présentation du conte de Jean-François Marmontel, *Le Bon Mari* situe de nouveau l'importance de la construction discursive de l'unité conjugale sous le règne marital d'une raison active. Le terme clé de la politiste devient alors celui de *conjugalisme* défini comme « une manière d'organiser idéalement la relation conjugale, de penser le couple comme une unité indivisible, homogène d'intérêts économiques et d'opinions politiques, une unité de vie tant matérielle qu'immatérielle »<sup>9</sup>. Il s'agit d'une idée politique appréhendée comme catégorie d'une pensée normative à forte valeur cognitive. Sous cette norme, se présente bien une réalité des idées, qui marque l'attention aux faits : présentement elle s'inscrit dans un espace révolutionnaire fait de discours, de lois électorales, d'événements, donc accessible à partir des sources intellectuelles de l'organisation révolutionnaire et post-révolutionnaire.

Ici encore la question de l'exclusion des femmes de la politique est revisitée sur la base d'un égalitarisme familialiste où perdure la prééminence du chef de famille. C'est pourquoi Anne Verjus cerne plus avant ce qu'il en est de la figure du chef de famille, en mettant l'accent sur un événement majeur en la matière, la victoire du fils de famille dès 1792, suite à des débats parlementaires sur ses capacités propres. Nous voyons ainsi comment le fils de famille devient un citoyen éclairé, une fois la puissance paternelle sur les majeurs supprimés le 28 août 1792. La patriararchie est mort, vive le père, peuvent s'écrier les députés : le fils de famille y trouve son indépendance. Mais, d'autant, nul individu sous puissance paternelle ne peut prétendre à la capacité politique, en l'occurrence les femmes, les enfants et les domestiques.

C'est là où *la question du conjugalisme* précise le positionnement ontologique du problème si souvent débattu de l'exclusion ou non des femmes : « naturellement » subordonnées dans la famille, elles sont de ce fait partie du tout conjugal ce qu'il leur donne du pouvoir et de l'influence. Ce qui suppose déjà, au plan conceptuel, la mise en cause d'une naturalité passive, dans la lignée de la réflexion abordée plus haut par John Stuart Mill.

---

<sup>9</sup> *Le bon mari, op. cit.*, p. 26.

Anne Verjus parle à ce moment-là d'un « gouvernement des femmes », thème longuement précisé dans la seconde partie de l'ouvrage. Il s'agit alors de s'écarter d'une approche critique de l'exclusion des femmes tout en marquant leur radicalité politique revendiquée, comme l'a fait Dominique Godineau pour la Révolution française<sup>10</sup>, pour s'intéresser ici plutôt à la manière dont le discours dominant rend compte de la question de l'influence des femmes et dans quelle mesure cette question fait débat parmi les élites intellectuelles et politiques, là encore en terme d'agentivité.

Condorcet, Roederer, deux hommes politiques importants, interviennent à ce sujet, en prélude de l'intervention d'un autre homme politique, Charles-Philippe Toussaint Guiraudet et auteur d'un texte publié en 1797 et intitulé, *De la famille considérée comme l'élément des sociétés*. Il apparaît ici que le discours sur l'influence des femmes, en positif ou en négatif, n'est qu'un complément du discours sur l'autorité politique, donc sur le soutien de l'institution par la bonne influence des femmes. Avec Guiraudet, nous touchons à une question plus ontologique : la famille comme unité élémentaire des sociétés, et son corollaire la nécessité pour le citoyen de devenir un *pater familias*.

L'échange sur ce sujet familial est d'une ampleur inégalée, comme le montre Anne Verjus, par le biais d'une série de concours sur le sujet de l'autorité du père de famille tenus entre 1798 et 1801. L'analyse discursive des mémoires présentés à ces occasions montre qu'il convient, pour la totalité des auteurs, de renforcer le pouvoir de l'Etat face à un chef de famille ayant une autorité d'origine despotique. Le père de famille deviendrait alors une sorte de magistrat habilité à gouverner la famille, sur le modèle conjugaliste de l'assimilation de la femme à la fille de son mari. Au-delà de cette dominance, reste ouvert, dans le débat, la question de la répartition des pouvoirs à l'intérieur de la famille présentée comme une unité de pouvoir et d'intérêts. Ici le fils de famille est au centre d'un dispositif gouvernemental où il n'exerce sa supériorité que de façon relative, au titre de la faiblesse des autres membres de la famille. Anne Verjus parle alors, avec Roederer, de « Société parentélaire » au fondement de l'unité conjugale.

L'accent mis, tout au long de cet ouvrage, sur l'ampleur de la part commune de ces non-incluses grâce au triomphe du conjugalisme met de nouveau en valeur un processus de subjectivation, certes subordonnée à une domination, mais qui permet, par retournement, la formation d'une conscience commune proprement féminine, présentement dans le cadre de l'unité familiale. Du récit de soi à la conscience de soi, y compris sous la forme de la conscience commune, le point de vue sur l'agency a toute sa place dans la démarche du chercheur.

---

<sup>10</sup> Voir son ouvrage de référence, *Citoyennes Tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-provence, Alinéa, 1988, 2<sup>ème</sup> édition : Paris, Perrin, 2003.



### *La capacité narrative propre à l'agentivité, une capacité mentale ?*

En fin de compte, l'intérêt majeur du concept d'agentivité saisi au prisme d'une histoire discursive du social tient au fait, nous semble-t-il, qu'il ouvre une perspective globalisante en développant plusieurs niveaux d'appréhension de notre capacité mentale à connecter empiriquement la réalité au discours, et toujours au plus près de l'événement. En premier lieu, c'est le point de vue ontologique, précisé par Judith Butler, qui nous a introduit à de multiples formes d'agir féminin. En second lieu se précise, sous un abord pragmatique, une production de pratiques et de valeurs ayant fonction de "science politique". En troisième lieu une analyse contextuelle étroitement associée à l'inventaire des arguments se déploie dans la description même de l'action. Par le concept d'agentivité, nous sommes ainsi introduit, en histoire du genre, à un moment méthodologique particulièrement, important, complexe et opératoire.

Cependant, il importe aussi d'appréhender plus avant ce qu'il en est de l'agentivité dans le fait de rendre compte de soi au sein d'un récit au féminin. De fait, les perspectives de recherche développée au sein de plusieurs groupes de recherche de la MMSH D'Aix-en-Provence répondent en grande part à ce questionnement. Je pense bien sûr d'abord à notre groupe *Genre Femmes Méditerranée* où la question de l'agentivité trouve matière dans nos travaux sur la créativité et l'autonomie du sujet féminin au travers de la construction d'identités individuelles. Nous pouvons y ajouter, encore plus spécifiquement, les recherches du groupe transversal de la MMSH sur *Le récit de soi*, dirigé par Randi Deguilhem (IREMAM), Isabelle Luciani (TELEMME) et Hervé Pennec (CEMAF). Dans ce programme de recherche, auquel nous participons également, il est souligné en quoi le récit de soi témoigne de l'identité de l'individu, du sens de sa vie, de la valeur de ses actes. Il s'agit alors de *rendre compte de soi* dans un univers de liens, de normes et de croyances, et non seulement de *parler de soi*.

Dans les interventions au sein de ces groupes de recherche, nous insistons globalement sur le fait qu'il convient de ne pas dévaloriser les manières de parler de soi au profit d'attitudes plus complexes de conscientisation de soi. Là encore la conscience de soi n'est pas l'objectif premier de l'analyste des actions de femmes relatées sous forme de récits. En effet rendre compte de soi, c'est déjà se penser comme personne singulière dans la diversité des univers sociaux, donc au titre d'une injonction sociale à l'intériorité variable d'une manière sociale de faire à l'autre, et source de souffrance sociale<sup>11</sup>. Ainsi les scènes d'interpellation

---

<sup>11</sup> Voir Claude POLIAK, « Manières profanes de parler de soi », *Genèses*, N°47, 2002-2.

que nous découvrons au fur et à mesure de la lecture des récits de femmes, écrits par elles-mêmes, montrent, nous semble-t-il de façon différente, des personnes qui souffrent du fait de leur prise de conscience des préjudices subis, souffrance de soi située donc au-delà de la souffrance sociale proprement dite. C'est ainsi que le « je » féminin commence à rendre compte de soi, et non à parler de soi, dans la mesure où s'instaure un continuum entre le soi, sa propre souffrance et la souffrance des autres<sup>12</sup>.

De notre point de vue d'analyste de discours, Il s'agit enfin d'ouvrir le champ de recherche sur l'agentivité à l'espace où rendre compte de soi est en position d'antériorité, de prédiscours, de préconstruit d'une narration intradiscursive centrée sur l'articulation du social et du discursif<sup>13</sup>. Il en ressort une démultiplication des observables sur un terrain partagé entre les diverses formes de savoir liées à la diversité même des pratiques sociales, sous la catégorie de sens commun<sup>14</sup>. Et à ce titre, le concept d'agentivité est directement en prise sur la construction discursive du social sur le terrain du sens commun. Au titre de leur constitution commune, les individu(e)s tiennent en commun des notions propres à mettre en place les pièces d'un infrastructure mentale nécessaire à leur adhésion à l'ordre social.

---

<sup>12</sup> Voir sur ce point notre intervention dans le groupe "Le récit de soi" sur "Ecriture-femme, souffrance de soi et conscience singulière du temps", op. cit.

<sup>13</sup> Voir Marie-Anne Paveau, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006.

<sup>14</sup> Voir à ce propos l'ouvrage récent de Sophia Rosenfeld, *Common Sense. A political history*, Harvard University Press, 2011.

